



Loto dans une entreprise

Par Kyiiou

Bonjour

Voilà je voulais savoir ayant un centre de plongée professionnel serait-il possible d'organiser un loto tous public? ou juste avec les adhérents du club ?

Le billet serait de 1 à 10 euros. Le prix gagnant serait une plongée gratuite. Si il n'y a pas de gagnant on augmente le nombre de plongée gratuite. Je sais qu'on a le droit à 3 lotos par an.

Et les fonds récoltés du loto serait utilisés pour l'entretien du matériel comme le bateau, ou l'achat de nouveaux matériels pour le centre.

Si possible pouvez vous nous indiquer le barème qui nous indique à combien les gains nous oblige à payer plus d'impôts ou de TVA?

Merci pour votre temps

Cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50